UN CALENDRIER SERRÉ

Retour sur les principales étapes de la modification du SRADDET

2021

2022

2023

2024

Concertation

Consultation pour avis

Pour mémoire
Loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux

Mise en œuvre

22 août 2021	Loi « Climat et Résilience »
Avril 2022 > octobre 2023	Concertation technique (Ateliers de concertation…)
Novembre 2022 > mars 2023	Concertation politique : Rencontres du Président de la Région Normandie avec les acteurs régionaux
2 mai 2023	Vote de la proposition de modification du SRADDET normand
Juin 2023 > octobre 2023	Consultation des personnes publiques associées, et saisine de l'Autorité Environnementale
Décembre 2023 > février 2024	Mise à disposition du public
Décembre 2023 > février 2024	Prise en compte des avis et adaptation de la proposition
25 mars 2024	Adoption de la proposition de modification du SRADDET
28 mai 2024	Approbation par le préfet de la Région Normandie du SRADDET modifié